

# Compte-rendu

## Réunion publique – Projet ONE

20 Juillet 2022 à 18h30



### ➤ Personnes présentes

**La réunion débute à 18h45. Sont présents :**

- Madame Rachida DATI, Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement
- Monsieur Jean LASSUCQ, conseiller de Paris en charge du budget, de l'urbanisme, de la Caisse des écoles et du logement.
- René-François BERNARD, conseiller de Paris en charge de la propreté, de l'environnement, des espaces verts et de la mobilité.
- Monsieur Olivier LE QUÉRÉ, adjoint au Maire délégué à la sécurité, à la tranquillité publique et à la gestion de l'espace public.
- Madame Marguerite CHEVREUL, adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales, à l'intergénérationnel et aux relations avec les cultes
- Madame Josiane GAUDE, adjoint au Maire en charge de la coordination de l'action municipale, des commerçants, des relations avec les usagers et des anciens combattants.
- Monsieur Christophe Poisson, adjoint au Maire délégué à la culture, au sport et à la santé.
- Madame Ariane BOULLEAU, directrice de la SPL PariSeine, en charge de la maîtrise d'ouvrage du projet.
- Madame Lise CAJELOT, directrice en charge du projet au sein de la SPL.

## ➤ Mot du Maire

**Par Madame le Maire, Rachida DATI**

Madame le Maire souhaite la bienvenue aux participants et les remercie d'être venus à cette réunion publique. Elle précise qu'elle a tenu à organiser cette réunion, compte tenu de l'importance du Projet ONE et comme elle s'y engage pour tous les projets d'aménagement depuis qu'elle est Maire de l'arrondissement. Cela lui permet d'informer les riverains sur les travaux de restructuration et les principales phases du chantier à venir.

Elle explique également le rapport de force qu'elle entretient avec la Mairie centrale au sujet du Projet ONE afin de préserver l'harmonie du quartier. Elle rappelle aux habitants qu'elle défend quotidiennement la qualité de vie de ces derniers et qu'elle continuera à le faire.

Madame le Maire rappelle que l'état du Champ de Mars se détériore progressivement depuis quelques années. L'installation du mur de sécurité autour de la Tour Eiffel et les vagues de déconfinement de 2020 et 2021 ont fait de ce jardin un point de fixation de l'insécurité.

Madame le Maire indique qu'elle a obtenu des **engagements fermes de la part de l'exécutif** sur le Projet ONE :

- Les arbres centenaires ne seront **pas abattus**.
- Les **bagageries ne seront pas installées aux abords de la Tour Eiffel** et devront être installés sur un site alternatif, donc les espaces aux abords des allées des Refuzniks et Jean Paulhan sont définitivement préservés de toute construction.
- Les travaux ne démarreront qu'après les Jeux Olympiques et Paralympiques, soit **dans 4 ans**.
- Sur le Quai Branly, la circulation automobile restera possible, sous la trémie au niveau du Pont d'Iéna.
- La propreté sera renforcée à titre de passages plus fréquent le week-end et une équipe de nettoyage revalorisée en 14 groupes supplémentaires.
- La sécurité sera également revue à la hausse avec la possibilité de partenariat avec des entreprises de sécurité privée aux abords de la Tour Eiffel et du Champ de Mars.
- Les arrêts des bus **69, 86 et 42**, au départ supprimés sur le Champ de Mars, sont maintenus et les bus **pourront continuer de circuler sur l'avenue Joseph Bouvard**.

Madame le Maire invite les riverains à poser leurs questions tout au long de la réunion publique. Madame le Maire laisse la parole à Madame Lise CAJELOT, Directrice en charge du projet, afin de présenter le projet, en compagnie de Madame Ariane BOULLEAU, Directrice de la SPL PariSeine en charge de la maîtrise d'ouvrage.

## ➤ Présentation du projet

Madame BOULLEAU indique qu'elle va passer en revue tous les points du projet et des chantiers à venir.

## Zone Champ de Mars au sud du quai Branly

- **Dans le projet initial, les travaux étaient prévus dès cet été. Comme indiqué par Madame le Maire, les travaux sont reportés après les Jeux Olympique 2024.**
- La place Branly devant la Tour est requalifiée en aire de rencontre, en symétrie avec la place Varsovie qui devient aire piétonne, et permet la mise en valeur des perspectives de la tour Eiffel :
  - Travaux d'aménagement du pont d'Iéna pour le rendre piéton avec accès aux bus et vélos ;
  - Travaux d'adaptation du quai Branly pour accueillir les flux piétons depuis la station de métro Bir Hakeim ;
  - Travaux d'élargissement et de végétalisation des trottoirs pour former une promenade protégée du trafic automobile ;
  - Travaux de voirie permettant de fluidification de la circulation des vélos et des bus ;
  - Travaux d'éclairage public permettant d'améliorer les colonnes lumineuses existantes ;
  - Travaux d'aménagement paysager avec la mise en œuvre d'un carré de pelouse central surélevé;
  - Installation de deux kiosques restauration (concessions) de part et d'autre de la place.

## Quai Branly

- Le projet initial prévoyait une piétonisation mettant fin à la circulation des voitures et en créant une piste cyclable.
- **Maintien de la circulation automobile dans la trémie du pont d'Iéna.**

## Pont d'Iéna

- Fermeture à la circulation voitures dès l'automne 2022 mais maintien de la ligne de bus.

## Place Jacques Rueff

- Dans le projet initial : la Place devait être entièrement piétonne (pas de bus). Suite à la PPVE, la sécurisation de la place Rueff est en cours de ré-étude pour permettre le maintien du passage des bus RATP.

## Mobilités

- Dans le projet initial, les lignes 42, 69 et 83 étaient supprimées. A la demande du Maire, leurs trajets restent finalement inchangés.

## BUS RATP

Passage en site propre de deux lignes, via des couloirs dédiés sur l'avenue de New York, le pont d'Iéna et la rue de Suffren : ligne 30 et 82.

Place Jacques Rueff :

- *Ligne 42* –passage dans la circulation générale entre la rue de la Bourdonnais et la rue Desaix.
- *Ligne 69* –passage dans la circulation générale rue de la Bourdonnais, en terminus rue Bouvard.
- *Ligne 86*–passage dans la circulation générale rue de la Bourdonnais, en terminus rue Bouvard.

## AUTOCARS TOURISTIQUES

Suppression des places de stationnement prévues initialement au projet.

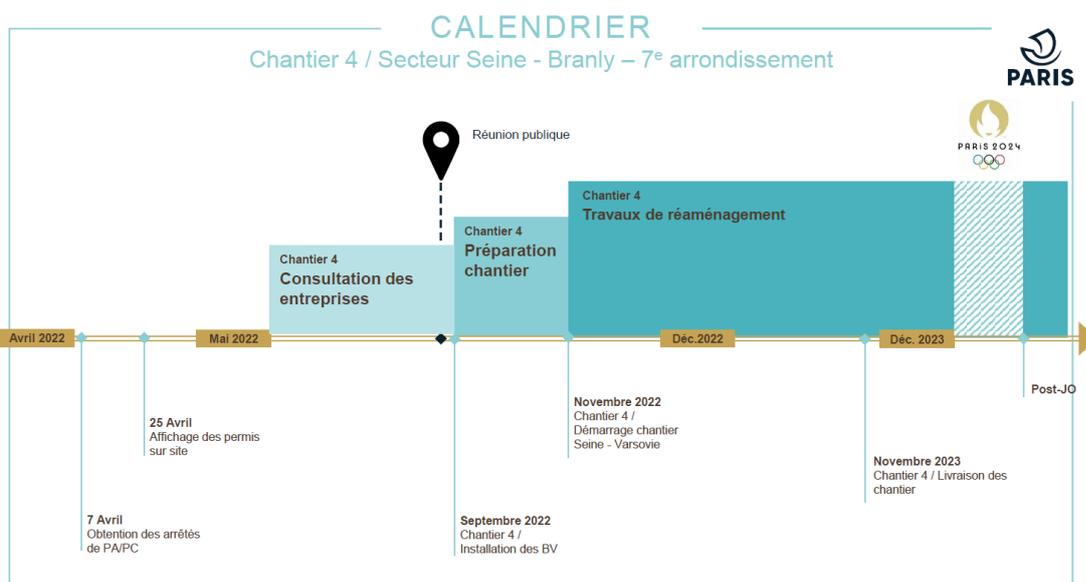
## TAXIS

Les stations sont conservées ou relocalisées à proximité.

## Bagageries

- Dans le projet initial, les bagageries auraient dû être installées sur les pelouses du Champ de Mars. La SPL indique un abandon à ce sujet avec études et diagnostics complémentaires. Le Maire a obtenu que de **nouveaux sites alternatifs hors-arrondissement soient étudiés par l'exécutif.**

## Calendrier du chantier

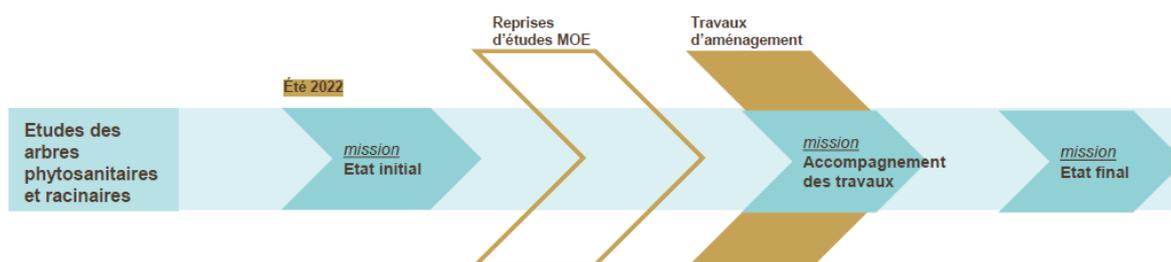


## Préservation de la biodiversité

Mission encadrée par la **Charte de chantier propre** :

- Protection des arbres avant toute intervention à proximité
- Respect du calendrier des espèces pour toute intervention sur les arbres
- Non-utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des végétaux
- Mission de suivi biodiversité / AMO labellisation Biodiversity

Un diagnostic sur les arbres sera réalisé en amont, à ces dates :



### ➤ Fin de la réunion publique

Un site sera mis en ligne afin de tenir au courant les riverains : [trocadero-iena-branly.fr](http://trocadero-iena-branly.fr)

Le Maire indique que les riverains peuvent l'informer d'éventuelles nuisances ou observations sur son mail : [rachida.dati@paris.fr](mailto:rachida.dati@paris.fr) afin qu'elle saisisse elle-même la SPL.

**Elle remercie l'assemblée et clôt la réunion à 20h40.**